

Les Archives départementales des Vosges

Créées en octobre 1796, ayant rejoint le Conseil général des Vosges depuis 1986, les Archives départementales des Vosges constituent l'un des plus anciens services administratifs et culturels du département. Implantées dans le quartier du Saut-le-Cerf, à Épinal, elles conservent plus de 20 kilomètres linéaires de documents, du X^e siècle à nos jours. Leur mission est de collecter les archives d'intérêt juridique, administratif ou historique de tous les services et officiers publics ayant leur siège dans le département (services du Conseil général, services de la préfecture, services déconcentrés de l'Etat, communes, notaires, organismes privés chargés de mission de service public), sur la base de règles de tri concertées au niveau national. À ces fonds publics s'ajoutent les archives de familles ou d'entreprises données ou déposés sous contrat par les particuliers. Les Archives départementales ont une politique complémentaire d'achat de documents anciens, de documents graphiques (affiches, plans, cartes postales) et d'ouvrages imprimés. Une riche bibliothèque sur les Vosges et la Lorraine y est en effet conservée. Les fonds s'accroissent au total de plus de 600 mètres linéaires chaque année.

Les Archives départementales classent, inventorient (répertoires imprimés et bases informatisées), relient et restaurent ces documents pour les communiquer au public. Pour préserver un patrimoine souvent fragile, en évitant la consultation des originaux, sont programmées des campagnes lourdes de microfilmage et de numérisation. Des travaux de reliure sont réalisés pour les communes du département.

Gratuit, l'accès est ouvert à tout citoyen, quel que soit son âge. Chaque année, 30 000 documents sont communiqués à 2 000 lecteurs différents. Les férus d'histoire familiale, qui constituent 70 % du lectorat, peuvent consulter les registres paroissiaux, puis d'état civil de leurs communes d'origine, les recensements de population ou encore les plans cadastraux. On peut acquérir en salle de lecture les catalogues d'exposition, instruments de recherches, études historiques et affiches réalisés par le service. Des expositions régulières (temporaires, itinérantes ou confiées à des scolaires dans le cadre du Service éducatif) permettent de valoriser les richesses documentaires. Dans le cadre de l'opération « Culture Bleue » du Conseil général des Vosges, les Archives départementales ont sélectionné cinq expositions itinérantes, qui peuvent être prêtées aux maisons de retraite du département.

Horaires d'ouverture

Toute l'année sauf la première semaine de juillet et de Noël au jour de l'An.

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30.

Samedi, de 8 h 30 à 12 h 30 (consultation restreinte aux documents réservés au moins la veille).
